



Vie montaine

Quelle retraite pour les paysannes ?

En Suisse, deux femmes sur trois travaillant dans l'agriculture n'ont pas de couverture sociale propre. Plusieurs Montaines, actives sur l'exploitation familiale, nous disent comment elles voient cette situation.

«La retraite? Pas trop envie d'y penser!» s'exclame en riant Viviane Henny, 64 ans. Elle compte rester active sur l'exploitation familiale, actuellement dirigée par son fils. «On a envie de continuer à faire ce qu'on aime, dit-elle. Aujourd'hui, je travaille six jours par semaine, à ma retraite, je vais réduire à cinq jours.» Elle touchera le minimum AVS et pourra compter sur un petit 3^e pilier, constitué dans une banque par son mari. «Vous savez, on n'a pas beaucoup de besoins. On mange sur l'exploitation, on y vit. Je ne suis pas attirée par les voyages, ni les loisirs coûteux.»

Dans le monde agricole, les situations des femmes sont variées. Par exemple, sa belle-fille ne travaille pas sur l'exploitation, occupée qu'elle est à élever ses enfants, ce qui la place dans une situation similaire aux citadines sans activité lucrative.

Continuer comme on a toujours fait

«Je ne suis pas en retraite», déclare Martine Capt, qui touche aujourd'hui un minimum AVS. Veuve, elle travaille depuis son mariage sur l'exploitation maraîchère familiale. Préparation des repas, des marchés, des paniers, culture, cueillette et nettoyage des salades, le travail ne manque pas et n'évoque, en effet, pas une «retraite». Son fils, qui a repris la propriété, lui verse un petit salaire. Fleuriste de métier, elle a épousé un maraîcher en 1980. «Il ne m'a pas salariée. Non: on travaillait tous les deux pour la même caisse. Et j'ai eu trois enfants à élever.» C'est son mari qui a réglé, alors qu'il était malade, la succession. «Je ne m'en suis pas occupée, j'ai horreur de la pape-rasse, j'aime mieux gratter la terre que d'aller sur l'ordinateur!»



Martine Capt.

Silvia Amaudruz vit encore une autre situation, fréquente dans le monde agricole: formatrice, elle travaille en partie à l'extérieur de l'exploitation, qui est reprise par son fils, alors que son mari est à la retraite: «J'ai donc mon AVS à moi. Nous avons également préparé ensemble notre prévoyance, il y a longtemps.» C'est une femme très occupée: elle préside pour encore quelques mois l'Association des paysannes vaudoises et fait partie du comité exécutif de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales. Elle se dit préoccupée par les situations critiques dans lesquelles les paysannes risquent de se trouver, sans couverture sociale. «Nous ne sommes plus à l'époque où trois générations vivaient ensemble. On n'aime pas imaginer un divorce, un accident, mais cela peut arriver. Les femmes non déclarées se trouvent alors dans une situation extrêmement précaire. La prévoyance, c'est un mot qui veut dire ce qu'il veut dire.»



Silvia Amaudruz.

Un changement s'amorce

Elle estime que le travail considérable qu'effectuent les épouses dans les exploitations, aussi bien hors de la maison que dedans, n'est souvent pas reconnu. Les associations paysannes mettent d'ailleurs en avant l'intérêt, pour les entreprises, de déclarer toutes les personnes qui y travaillent: elles y trouvent des avantages fiscaux et une couverture en cas de maternité, de maladie ou d'invalidité.

Dans les nouvelles générations, les mentalités sont en train de bouger. Des jeunes femmes s'inscrivent comme cheffe d'exploitation. Le

partage des tâches est plus fréquent, les époux se déclarent co-exploitants ou associés. Même si c'est fastidieux quand on a 35 ans, «ça vaut la peine de faire un budget et d'affecter une petite partie de ses revenus à la prévoyance», conseille Silvia Amaudruz.

Mais la retraite n'est pas qu'une affaire de gros sous. Engagée dans la paroisse du Mont, Viviane Henny veut s'offrir du temps pour réfléchir au sens de la vie et parler spiritualité avec les personnes âgées. Et puis, ce cri du cœur: «Me lever moins tôt le matin!»

Annick Mahaim



Viviane Henny.

Conseils et renseignements pratiques

Fondation rurale de prévoyance

Case postale 1080
1001 Lausanne
Tél. 021 966 99 85
frp@prometerre.ch

Association vaudoise de promotion des métiers de la terre

www.prometerre.ch/
prestations/assurances

Union suisse des paysannes et des femmes rurales

www.paysannes.ch/fr/
femme-homme/couverture-
sociale

